

1. LA TRANSIDENTITÉ : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Une personne trans est une personne qui ne s'identifie pas à son sexe de naissance. Autrement dit, c'est une personne dont le sexe ne correspond pas à l'identité de genre, c'est-à-dire au sentiment d'être un homme ou une femme (voire ni l'un ni l'autre ou les deux à la fois).

A l'inverse d'une personne transgenre, une personne **cisgenre** est une personne dont l'identité de genre correspond au sexe assigné à la naissance.

Une femme trans (ou MtF pour *Male to Female*) désigne une personne assignée homme à la naissance, mais dont l'identité de genre est féminine. Un homme trans (ou FtM pour *Female to Male*) désigne une personne assignée femme à la naissance, mais dont l'identité de genre est masculine. Enfin, certaines personnes trans ne se définissent pas dans un genre de destination (genre neutre ou personne agendre).

On parle de personnes « trans » ou « transgenres ». Le terme « transsexuel » vient de *transsexualisme*, notion inventée par la médecine au XIX^{ème} siècle pour signifier que les personnes trans étaient atteintes d'une « maladie mentale ». Or des chercheurs ont démontré que la transidentité n'a rien de pathologique¹. L'Organisation Mondiale de la Santé l'a donc retirée des maladies mentales en 2019. Être trans n'est pas un fantasme ou un phénomène de mode. La transidentité s'impose à l'individu².

L'identité de genre doit par ailleurs être distinguée de l'orientation sexuelle, qui renvoie à l'attraction sexuelle et/ou affective pour les personnes de même sexe (homosexualité), de sexe opposé (hétérosexualité) ou indifféremment pour l'un ou l'autre sexe (bisexualité). Une personne trans peut ainsi être homosexuelle, hétérosexuelle, bisexuelle...

des femmes en hommes, de manière ponctuelle, mais dont l'identité de genre correspond *a priori* au sexe qui leur a été assigné à la naissance ;

- les personnes intersexes, qui naissent avec des caractères sexuels (génitaux, gonadiques et/ou chromosomiques) à la fois masculins et féminins.

Il n'existe pas d'étude représentative sur le nombre de personnes trans en France. Toutefois, au Chili, les études comptabilisent 1 personne trans sur 1 000, et aux États-Unis, 3 personnes trans sur 1 000³.

Source : fiche pratique sur le respect des droits des personnes trans de la →

https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2019/11/fiche_respect_des_droits_trans_dilcrah.pdf

